

# DOSSIER DE PRESSE

## Signature de convention territoriale partenariale UCA/CAP 20-25 – Département de l'Allier

*« Faire rayonner l'excellence de la recherche académique  
et développer l'innovation partenariale  
sur l'ensemble du territoire Clermont-Auvergne »*



I-SITE  
CLERMONT  
Clermont Auvergne Project



Allier  
le Département



Jeudi 12 septembre 2019,  
Moulins sur Allier (03)

# TABLE DES MATIERES

---

<b>I- LE PROJET I-SITE CAP 20-25 DE CLERMONT AUVERGNE .....</b>	<b>2</b>
<b>CONTEXTE : LE PROGRAMME D'EXCELLENCE IDEX/I-SITE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR, DEDIE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET A LA RECHERCHE.....</b>	<b>2</b>
<b>L'AMBITION DE CAP 20-25, LE PROJET I-SITE DE CLERMONT-AUVERGNE .....</b>	<b>2</b>
<b>LES AXES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DU PROJET CAP 20-25 .....</b>	<b>3</b>
<b>LES PROGRAMMES TRANSVERSES DU PROJET CAP 20-25 .....</b>	<b>4</b>
<b>LE DEPLOIEMENT TERRITORIAL DE L'ACTION DU PROJET CAP 20-25.....</b>	<b>4</b>
<b>UN PACTE TERRITORIAL FONDATEUR .....</b>	<b>4</b>
<b>L'IMPLICATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR UN PROCESSUS DE CONVENTIONNEMENT.....</b>	<b>5</b>
<b>II – LE DEPARTEMENT ALLIER : UN DEPARTEMENT MOTEUR DANS LA RECHERCHE DE REPONSES AUX ENJEUX SOCIETAUX DE DEMAIN.....</b>	<b>6</b>
<b>L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS L'ALLIER.....</b>	<b>6</b>
<b>UNE PARTICIPATION FINANCIERE IMPORTANTE DU DEPARTEMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>PROPOSER DE NOUVEAUX MODES D'ACTION EN LIEN AVEC CAP 20-25.....</b>	<b>7</b>
<b>AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LES CAMPUS DE MOULINS ET MONTLUÇON.....</b>	<b>7</b>
<b>FINANCEMENT DES CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS DE L'ALLIER .....</b>	<b>8</b>
<b>III- LES ACTIONS PREVUES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE PARTENARIALE .....</b>	<b>11</b>
<b>LE LABORATOIRE D'INNOVATION TERRITORIAL GRANDES CULTURES AUVERGNE (LIT-GCA) .....</b>	<b>11</b>
<b>L'EXPERIMENTATION SUR LA MOBILITE EN ZONE PEU DENSE GRACE A DES NAVETTES AUTONOMES.....</b>	<b>11</b>
<b>L'AGROTECHNOPOLE DE MONTOLDRE.....</b>	<b>12</b>
<b>CONTACTS PRESSE .....</b>	<b>13</b>

## I- LE PROJET I-SITE CAP 20-25 DE CLERMONT AUVERGNE :

### UNE STRATEGIE DE DEPLOIEMENT TERRITORIAL UNIQUE DANS LE PAYSAGE DES UNIVERSITES D'EXCELLENCE FRANÇAISES

#### CONTEXTE : LE PROGRAMME D'EXCELLENCE IDEX/I-SITE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR, DEDIE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET A LA RECHERCHE

Depuis 2010, le Parlement a voté un total de 57 milliards d'euros consacrés à trois programmes successifs d'investissement d'avenir, dont plus de la moitié de crédits réservés au profit de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de l'innovation. Cet investissement s'est fait en grande partie à travers les programmes IDEX/I-SITE, qui visent par une **politique ministérielle de regroupement des établissements par site**, l'émergence de pôles universitaires et de recherche de taille nationale et internationale.

Sélectionnés par un jury international, **18 sites ont jusqu'ici reçu et conservé un label**

**d'excellence**, 9 Initiatives d'Excellence-IDEX, et 9 Initiatives Science / Innovation / Territoires / Economie (I-SITE).

**Le site Clermont Auvergne fait partie des 9 lauréats du programme I-SITE** (qui par rapport aux IDEX, concerne des universités plus concentrées et caractérisées par leur stratégie de partenariat avec le monde socio-économique), retenus par un jury international parmi plus de 40 projets déposés. Le projet a été labellisé en février 2017, à l'issue de la 2<sup>ème</sup> vague de sélection du programme I-Site.

#### L'AMBITION DE CAP 20-25, LE PROJET I-SITE DE CLERMONT-AUVERGNE

Le projet CAP 20-25, qui fédère les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Auvergne, porte plusieurs ambitions :

- ❖ **UNE AMBITION INSTITUTIONNELLE** : le projet CAP 20-25 vise à **faire émerger une université de recherche à forte visibilité internationale à l'ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes**, en complémentarité des pôles universitaires de Lyon et de Grenoble, tous deux lauréats du label IDEX. La naissance le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de l'Université Clermont Auvergne issue de la fusion des deux universités clermontoises représentait une étape décisive dans ce processus de structuration, qui devrait être parachevé à la rentrée 2020 avec la naissance d'une université expérimentale intégrant un Institut National Polytechnique.

- ❖ **UNE AMBITION SCIENTIFIQUE** : le projet CAP 20-25 a l'ambition de contribuer de manière majeure aux évolutions scientifiques, technologiques, environnementales et comportementales indispensables à la **conception de « modèles de vie et de production durables »**. Il identifie quatre grands axes de recherche (des « Challenges ») liés aux forces scientifiques et économiques du territoire : agriculture, industrie, santé, environnement. Chacun de ces axes de recherche met en œuvre une stratégie d'innovation multimodale associant, pour chacune, la **pluralité disciplinaire**, de **partenariats** et de **performances**.
- ❖ **UNE AMBITION DE SITE** : chaque Challenge associe les acteurs du monde socio-économique à ses travaux (partenariats public/privé, structures partagées, etc.). Des dispositifs transverses tels que la Politique des Talents, le soutien à l'innovation, la vie de campus, le rayonnement international ou l'innovation pédagogique appuient cette démarche d'excellence scientifique en **renforçant l'attractivité du site**.
- ❖ **UNE AMBITION DE TERRITOIRE** : grâce à l'implication de tous les acteurs du territoire - enseignement supérieur et recherche, collectivités territoriales ainsi que des entreprises - CAP 20-25 permet de valoriser l'excellence de la recherche publique clermontoise alliée au meilleur de l'innovation privée de partenaires industriels majeurs, comme Michelin et Limagrain, mais également du réseau dynamique des PME. En cela, le projet participe à exprimer et à **renforcer l'identité et l'attractivité des territoires d'Auvergne**.

## LES AXES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DU PROJET CAP 20-25

Au sein de CAP 20-25, **quatre Challenges stratégiques de recherche** visent à définir des modèles de vie et de production durables. Ils partagent une **approche centrée sur l'humain** et soulignent l'importance d'une forte résilience des écosystèmes, des êtres humains ou des sociétés pour aller vers le progrès. Ces quatre Challenges sont soutenus par des programmes transverses d'instrumentation et d'exploration et s'appuient sur les laboratoires d'excellence (les « LabEx ») du site, issus du précédent PIA. Ils sont en lien étroit avec les forces économiques du territoire : agriculture, industrie, santé, environnement :

- ↻ **CHALLENGE 1/ NOURRIR LES POPULATIONS** : concevoir des agro-écosystèmes durables dans un contexte de changement global ;
- ↻ **CHALLENGE 2/ PRODUIRE ET SE DEPLACER** : concevoir des systèmes et services innovants pour les transports et la production ;
- ↻ **CHALLENGE 3/ VIVRE EN MEILLEURE SANTE** : développer la mobilité individuelle, facteur-clé de la santé ;
- ↻ **CHALLENGE 4/ PROTEGER LES POPULATIONS** : comprendre les risques naturels catastrophiques et la vulnérabilité économique qui en découle.

Deux programmes scientifiques transverses, le **développement instrumental** et la **recherche exploratoire**, viennent en appui à ces quatre thématiques. L'enjeu est pour le premier de fournir aux Challenges les outils techniques (en particulier numériques) nécessaires au déploiement de leurs travaux de recherche, et pour le second de maintenir une veille en périphérie des domaines scientifiques des Challenges, en soutenant des projets exploratoires susceptibles de mener à des découvertes potentiellement déterminantes.

## LES PROGRAMMES TRANSVERSES DU PROJET CAP 20-25

En plus des deux programmes scientifiques transverses qui viennent en appui aux travaux de recherche menés au sein des Challenges, cinq programmes de rayonnement visent à renforcer l'attractivité du site Clermont Auvergne :

- ↗ **LE PROGRAMME POLITIQUE DES TALENTS**, qui a pour ambition d'attirer (ou d'inciter à rester) sur le site clermontois des chercheurs.se.s de renommée internationale ;
- ↗ **LE PROGRAMME WOW! WIDE OPEN TO THE WORLD!**, dédié au rayonnement international de la recherche et des formations du site Clermont Auvergne ;
- ↗ **LE PROGRAMME LEARN'IN AUVERGNE**, dédié à l'innovation pédagogique et à la transition numérique des formations ;
- ↗ **LE PROGRAMME CAMPUS @UVERGNE** dédié à la vie étudiante ;
- ↗ **LE PROGRAMME HUBINNOVERGNE**, qui vise à intensifier les relations entre chercheurs.se.s et acteurs socio-économiques en matière de transfert technologique, d'innovation et d'entrepreneuriat.

## LE DEPLOIEMENT TERRITORIAL DE L'ACTION DU PROJET CAP 20-25

### ❖ UN PACTE TERRITORIAL FONDATEUR

Dès le courant de l'année 2015, alors que les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation se rassemblent autour du projet de candidature de Clermont Auvergne à la labellisation I-Site, un « Pacte territorial » vient compléter l'union sacrée alors en train d'émerger autour du projet CAP 20-25. Un « Pacte de soutien » à la candidature du projet CAP 20-25 est en

effet signé par le Président de la Région Auvergne, les Présidents des quatre départements de la Région ainsi que les Présidents des six communautés d'agglomération de l'époque.

Tous s'accordent pour affirmer que « ce projet, d'une ambition et d'une qualité remarquables, définit la base de notre avenir commun : placer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation au cœur du développement et de l'attractivité de notre territoire, pour les deux prochaines décennies ».

Cette démarche d'associer l'ensemble des collectivités territoriales à la candidature du projet à la labellisation, dans le cadre notamment d'une démarche de territorialisation progressive des actions et objectifs du projet, est unique dans le paysage des candidatures au programme IDEX/I-SITE.

#### ❖ L'IMPLICATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR UN PROCESSUS DE CONVENTIONNEMENT

Le projet CAP 20-25 a obtenu la labellisation I-Site en février 2017, après avoir achevé la création de l'Université Clermont Auvergne au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La signature de la convention territoriale avec le Département de l'Allier jeudi 12 septembre 2019 est une **première du genre, contractualisation formelle** entre une Université et une collectivité territoriale au titre d'un projet I-Site, traduction concrète du « Pacte territorial » remontant à 2015.

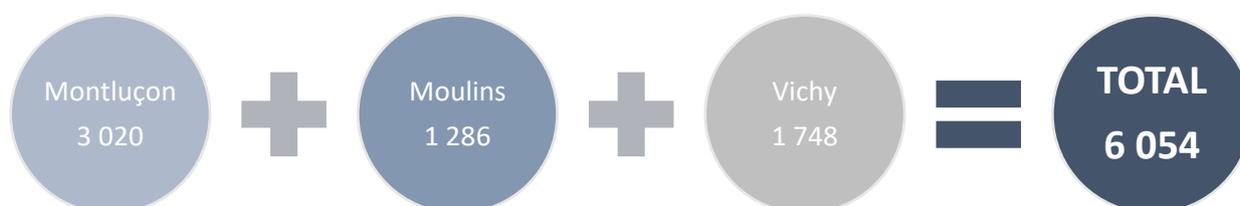
La contribution du Département de l'Allier au programme de recherche du projet CAP 20-25 vient ainsi abonder les financements déjà acquis des autres partenaires du projet (Etat, Région, partenaires industriels) qui s'élèvent déjà à une hauteur de **100 millions d'euros**.

## II – LE DEPARTEMENT ALLIER : UN DEPARTEMENT MOTEUR DANS LA RECHERCHE DE REPONSES AUX ENJEUX SOCIETAUX DE DEMAIN

### L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS L'ALLIER

Le département de l'Allier compte plus de 6 000 étudiants engagés dans des parcours post-bac universitaires de type BTS, licence, DUT, Bachelor, Master, au sein de lycées (publics et privées), campus universitaires, écoles spécialisées ou encore auprès d'organismes consulaires.

Le département compte trois pôles universitaires sur Moulins, Montluçon, Vichy ainsi qu'une composante universitaire, l'IUT d'Allier, historiquement implanté à Montluçon et rattaché à l'Université Clermont Auvergne avec une antenne à Moulins sur le site du campus de Moulins et une antenne à Vichy sur le site du pôle Lardy.



### UNE PARTICIPATION FINANCIERE IMPORTANTE DU DEPARTEMENT

Le Département participe à différentes actions en faveur de l'enseignement supérieur ; sa participation est essentiellement financière, par l'octroi de subventions d'investissement ou de fonctionnement et de bourses accordées à des doctorants.

- Subventions de fonctionnement :

	2015	2016	2017	2018
<b>ESPé/Campus Moulins</b>	170 000 €	170 000 €	170 000 €	170 000 €
<b>IADT</b>	11 855 €	11 855 €	11 855 €	11 855 €
<b>Bourses doctorales</b>	91 750 €	53 250 €	31 125 €	39 000 €

- Subvention d'investissement:

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A2EX</b>	200 000 €	150 000 €		50 000 €	

L'enseignement supérieur n'est pas une compétence obligatoire pour le Département. Elle relève en effet de l'État et de la Région qui est chargée d'élaborer un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Toutefois, le développement de ce secteur constitue un enjeu important pour le développement du territoire. La présence des formations supérieures de proximité, en lien avec le tissu social et économique, constitue un facteur d'attractivité et de dynamique économique.

L'occasion est donnée de faire de l'Allier un territoire d'innovation, d'attractivité et de savoir en **s'impliquant aux côtés de l'UCA dans le cadre du déploiement du programme CAP 20-25** sur le territoire. Cette contractualisation s'appuie sur la volonté de maintenir l'action du Département. A savoir, accompagner le développement de projets innovants, et favoriser la mise en cohérence des stratégies propres aux différents établissements pour en tirer le maximum de valeur ajoutée pour les territoires et les jeunes bourbonnais.

## PROPOSER DE NOUVEAUX MODES D'ACTION EN LIEN AVEC CAP 20-25

### ❖ AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LES CAMPUS DE MOULINS ET MONTLUÇON

**Le Campus universitaire de Moulins** est propriété du Département, qui d'ailleurs accompagne financièrement le fonctionnement du campus et met trois agents à disposition. Des travaux, réalisés en 2017, ont permis d'aboutir au rapprochement de l'IUT-Antenne de Moulins avec l'ESPé sur un même site. Néanmoins des travaux sont nécessaires afin de garantir la pérennité du site : isolation (changement d'huisseries, isolation par l'extérieur), création d'un service de santé, accueil des étudiants dans de bonnes conditions (rénovation de sanitaires, rafraîchissement de salles).

**Montant global : 250 000€ sur 3 ans.**

**Le Campus universitaire de Montluçon** est propriété de l'Université Clermont Auvergne. Ce campus, construit en 1968, a fait l'objet d'une première phase de travaux (programme A2EX) 2014-2017 et doit faire l'objet d'une deuxième phase de travaux (campus 2020) en lien avec le programme CAP 20-25. Ce projet de campus vise à poursuivre la dynamisation du campus universitaire de Montluçon.

Ce projet passe par :

- La concentration au cœur du campus et en lien avec A2Ex, des services aux usagers, aux entreprises et au personnel, la formation d'ingénieurs par apprentissage GSP Polytech Clermont, un espace recherche, des espaces de travail et d'apprentissage collaboratif
- La prise en compte accrue du développement durable prise sur le campus et dans les politiques des collectivités locales (optimisation thermique et énergétique du bâtiment) pour travailler à un démonstrateur RT 2020

- L'innovation et la montée en compétences avec la transition numérique des bâtiments (création d'une maquette numérique sous BIM pour optimiser la construction et la gestion du bâtiment) et avec l'utilisation de matériaux d'isolation bio-sourcés et de bois (préfabrication bois de panneaux de façade pour l'isolation thermique par l'extérieur en valorisant la filière bois locale)

L'idée première est de créer et mettre en valeur, au cœur du campus, de nouveaux services aux usagers, un lieu et un écosystème d'expérimentation et d'innovation sur les nouvelles formes du travail et d'apprentissage collaboratif : learning lab et learning center.

L'idée seconde est de proposer un projet immobilier innovant de type « bâtiment école » pour les étudiants en thermique. Ce projet a été chiffré à 1,9M € sur 2019-2021.

**Montant global : 250 000€ sur 3 ans.**

## ❖ FINANCEMENT DES CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS DE L'ALLIER

Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils visent à rechercher des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Ils contribuent ainsi à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Les campus des métiers sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique territorial soutenu par les collectivités et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...).

Les projets de campus font l'objet d'une labellisation pour une durée de quatre ans, renouvelable. Cette labellisation est attribuée par une commission composée de représentants des collectivités régionales, des recteurs, de l'Association des régions de France (ARF), des inspections générales de l'éducation nationale, des directions du ministère chargé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et du ministère en charge de l'Économie. A ce jour, 95 campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers sont classifiés selon 12 filières.

Trois campus labellisés sont aujourd'hui proposés aux jeunes bourbonnais.

### a) E-Campus

Ce Campus qui rayonne sur un axe Clermont-Ferrand / Montluçon / Puy-en-Velay / Aurillac vise à créer les conditions favorables à l'émergence et au développement d'un pôle d'excellence numérique en Auvergne autour d'une spécificité liée à l'identité numérique, à la cybersécurité et à la traçabilité des données.

### Membres du réseau :

- Partenaires territoriaux : conseil régional d'Auvergne, comité d'expansion économique de l'Allier, Moulins communauté, DRAC, Rectorat de l'académie, pépinière de designer.
- Lycées : Paul-Constans (Montluçon), Lafayette (Clermont-Ferrand), Monnet-Mermoz (Aurillac), Pierre-Bou langer (Pont-du-Château), Charles et Adrien-Dupuy (Puy-en-Velay) ;
- IUT : IUT de l'Université Clermont Auvergne ;
- Écoles d'ingénieurs : Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications (Isima), Polytech et VetAgro'Sup.
- Laboratoires de recherche : Laboratoire d'informatique, de modélisation et d'optimisation des systèmes (LIMOS - CNRS / université Blaise-Pascal), Institut Pascal (CNRS / université Blaise-Pascal / Institut français de mécanique avancée), Institut des sciences de l'image pour les techniques interventionnelles (CNRS / université d'Auvergne).
- Entreprises : grands groupes (Michelin, Valeo, Sagem, Orange, Limagrain, IBM...) ; PME (Viveris, Yansis, Veodis 3 D), entreprises de services du numérique (SSII, Sopra, Atos, Modis, Cap Gémini, Accenture...).

### **b) Campus thermalisme, bien-être et pleine santé**

Le Campus « Thermalisme, bien-être et pleine santé » a été labellisé en février 2017. Ce dispositif implanté sur l'agglomération Vichysoise est porté par le Lycée Valéry-Larbaud de Cusset, l'Université d'Auvergne (faculté de Médecine) et le CREPS Vichy Auvergne.

Le thermalisme figure parmi les 5 axes prioritaires de la politique touristique régionale, aux côtés de la pleine nature, de l'œnotourisme et de la gastronomie, des stations de montagne, des itinérances et des grandes randonnées. L'ambition étant de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première région thermale de France.

Le réseau s'articule autour d'une quinzaine d'établissements de formation, du tissu économique (associations, clusters), de centres de recherche, de collectivités territoriales... Un partenariat est aussi engagé avec le CAVILAM Alliance Française pour l'ouverture internationale.

Ce lien entre le développement touristique, économique, sportif et culturel du réseau de villes thermales, des projets de recherche autour des métiers du bien-être et de pleine santé sont les enjeux majeurs de ce Campus.

### **c) Campus Design, Matériaux et Innovation**

Ce Campus fédère les compétences d'acteurs complémentaires (designers, industriels, artisans, enseignement, recherche), dans une dynamique de projets afin de soutenir l'innovation :

- innovation dans la recherche de process, de nouvelles perspectives liées au prototypage et de l'amélioration de la productivité, de nouveaux axes de créativité, qui pourront donner lieu à des dépôts de brevets ;

- innovation de la production pour répondre aux nouveaux usages, aux besoins d'un marché durable, au service d'une économie locale, avec des emplois non délocalisables : artisans, métiers d'art, chercheurs, techniciens, industries avec à la clé prototypes et petites séries ;
- innovation pour soutenir l'entrepreneuriat et proposer les conditions de projets collaboratifs.

#### Membres du réseau :

- Partenaires territoriaux : Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Comité d'expansion économique de l'Allier, Moulins communauté, DRAC, Rectorat de l'académie, pépinière de designer
- Lycées : Jean-Monnet (Yzeure), René-Descartes (Clermont-Ferrand), Roger-Claustres (Clermont-Ferrand), Desaix (Saint-Éloy-les-Mines), Joseph-Constant (Murat), cité scolaire Albert-Londres (Cusset).
- Centres de formation d'apprentis : CFA IRISUP ; IFP 43.
- Université Clermont Auvergne ;
- IUT : IUT de l'Allier ;
- Écoles d'ingénieurs : École nationale supérieure de chimie, Institut français de mécanique avancée, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF), École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM), École supérieure européenne de packaging.
- Laboratoires de recherche : institut de chimie de Clermont-Ferrand, Institut Pascal et IMobS3.
- Entreprises : Vuitton, Fleurus, Seguin-Duteriez, Couzon, Somab, Eurosit, Valmont, Baccarat, Cristallerie de Saint-Louis, Pochet du Courval, ARC International, Verreries Brosses, Sofama, Hermès, Chanel.

Dans une logique de faire du Département un acteur structurant dans l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, en partenariat avec les autres collectivités territoriales concernées et l'État, il est envisagé un financement des 3 campus présents sur l'Allier avec une subvention annuelle de fonctionnement de 5 000 € par an, et ce pour les 3 prochaines années.

Chaque subvention sera versée au lycée support du Campus, soit :

- le lycée Paul Constans de Montluçon pour le E-Campus,
- le lycée Valéry Larbaud de Cusset pour le Campus Thermalisme, bien-être et pleine santé,
- le lycée Jean Monnet d'Yzeure pour le Campus Design, matériaux et innovation.

### III- LES ACTIONS PREVUES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE PARTENARIALE

Trois grandes actions sont prévues dans le cadre de la convention territoriale pour un montant de 420 000€ sur une période de trois ans.

Ces actions sont tournées vers des livrables emblématiques du projet CAP 20-25, à savoir :

- LE **LABORATOIRE D'INNOVATION TERRITORIAL GRANDES CULTURES EN AUVERGNE** (LIT GCA), livrable du Challenge 1 « Concevoir des agro-écosystèmes durables dans un contexte de changement global »
- LA **MOBILITE INNOVANTE**, en particulier à travers la recherche en lien avec le déploiement de navettes autonomes, livrable du Challenge 2 « Systèmes et services innovants pour les transports et la production »
- L'**AGROTECHNOPOLE DE MONTOLDRE**, plateforme d'innovation technologique dédiée aux agrotechnologies, à la mobilité en milieux naturels et aux technologies d'exploitation forestière, qui est à la croisée des objectifs des Challenges 1 et 2.

#### ❖ **LE LABORATOIRE D'INNOVATION TERRITORIAL GRANDES CULTURES AUVERGNE (LIT-GCA)**

Le LIT-GCA a pour objectif de concevoir, évaluer et diffuser des solutions innovantes pour inventer des formes de productions agricoles à plus haute valeur ajoutée économique, environnementale et sociétale pour le territoire, dans une démarche de « living lab », replaçant les agriculteurs au centre du dispositif et associant l'ensemble de l'écosystème territorial, y compris les citoyens. C'est le premier living-lab agricole en France.

Son territoire couvre le Val d'Allier et la Limagne, soit plus de 200 000 ha du Nord-Est de la Haute-Loire au Nord du Département de l'Allier. Sur ce territoire, ce sont plus de 4000 agriculteurs, des acteurs de la R&D et de la formation ainsi que des acteurs économiques qui sont impliqués dans une démarche d'innovation ouverte et participative, ambitionnant de faire de ce territoire une zone d'excellence en grandes cultures pionnière en Europe.

Le soutien financier du Département Allier au LIT à hauteur de 110 000 euros pour trois ans permettra de contribuer au déploiement d'expérimentations répondant à des enjeux propres à l'agriculture dans le Département de l'Allier, notamment autour de la plaine de la Limagne.

#### ❖ **L'EXPERIMENTATION SUR LA MOBILITE EN ZONE PEU DENSE GRACE A DES NAVETTES AUTONOMES**

Le Challenge 2 du projet CAP 20-25 traite des systèmes et services innovants pour la production et les transports. Parmi ses objectifs figure la mise en place d'une expérimentation concernant la mobilité en zone peu dense, grâce notamment au déploiement de navettes autonomes.

Dans le cadre de la convention territoriale, le Département de l'Allier versera une subvention pour l'acquisition d'une navette autonome électrique pour un montant total de 50 000 €, et 20 000 € de fonctionnement annuel sur 3 ans (2019-2021), afin de déployer une expérimentation sur son territoire. Les parcours potentiels de cette navette sont actuellement en cours d'étude.

#### ❖ L'AGROTECHNOPOLE DE MONTOLDRE

L'AgroTechnoPôle est une plateforme de référence européenne en matière de recherche, d'essais, de formation et d'ingénierie pour les agroéquipements.

Soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Ministère des Armées et porté par Irstea<sup>1</sup> sur le site de Montoldre, il constitue un écosystème de recherche ultra performant qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur en matière d'innovation technologique pour le domaine agricole : de la recherche académique - en lien avec le Challenge 1 et le Challenge 2 du projet CAP 20-25 - au marché (10 projets industriels par an), en passant par la R&D - en lien avec le Laboratoire d'Innovation Territorial (LIT grandes cultures) - et le transfert technologique.

Les activités de l'AgroTechnoPôle portent sur 4 thématiques d'excellence : la fertilisation/semis, la robotique, les interactions machines/sols, et l'agriculture numérique.

Dans le cadre de la convention territoriale partenariale, le Département de l'Allier s'engage à soutenir la mise en place et le développement de l'AgroTechnoPôle à hauteur de 200 000 € sur une période de trois ans.

---

<sup>1</sup> Irstea est un centre de recherche environnementale concentrée sur l'eau, les écotechnologies et l'aménagement des territoires. Plus d'information sur [www.irstea.fr](http://www.irstea.fr)

---

## CONTACTS PRESSE :

Charlotte de VAULX-RICAUD, Attachée de presse du conseil départemental  
[devaulx.c@allier.fr](mailto:devaulx.c@allier.fr) - 06 45 12 00 33

Claire HARDY, Chargée de communication du projet CAP 20-25  
[claire.hardy@uca.fr](mailto:claire.hardy@uca.fr) - 06 43 35 72 01